



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
Sur la plateforme Zoom
Lundi 15 novembre 2021 à 19 h

1. Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h 05. Les personnes présentes sont : Hélène, Roger, Laurette, Ronald, Raymond, Francis et Lina.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hélène fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 10 Varia demeure ouvert.

R-21-34 Il est proposé par Raymond et appuyé par Ronald d'adopter l'ordre du jour.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021

Hélène fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021 tout en faisant le suivi :

- **au point 9.3 Articles promotionnels** : Concernant l'écusson brodé, il est décidé de tenir cela mort. Pas vraiment de demande et c'est trop cher.

R-21-35 Il est proposé par Laurette et appuyé par Ronald d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021.

4. Rapport du trésorier/Roger

D'entrée de jeu, Roger mentionne qu'en octobre 2021, les comptes : total de l'encaisse, investissement-épargne-placement et stock d'articles de promotion n'ont pas bougé beaucoup. Au 31 octobre 2021, le bilan présente un actif total de 20 935 \$. L'inventaire des articles promotionnels se chiffre à 3 833 \$ et le passif est de 2 694 \$. Les revenus sont de 1 497 \$ alors que les dépenses ont atteint 1 741 \$, pour une perte de 244 \$ alors qu'elle était de 526 \$ au 30 septembre 2021. La diminution de cette perte s'explique principalement par l'écriture mensuelle attribuable aux cotisations perçues. Roger termine sa présentation en indiquant qu'il produira un comparatif du bilan et de l'état des résultats sur deux ans au 31 décembre pour la prochaine réunion du 17 janvier 2022. Cet exercice sera plus pertinent à cette date et l'analyse sera plus significative.

5. Approbation des dépenses/Roger

Depuis la dernière rencontre du 18 octobre 2021, il y a eu ces dépenses :

Hélène : Collations à offrir lors de l'entrevue chez Pierre et repas payé à M. Jean Fournier lors de la rencontre au restaurant chez Maman Fournier, le samedi 6 nov. 30,10 \$

Pierre : Timbres pour envoi postal 72,41 \$

R-21-36 Il est proposé par Francis et appuyé par Roger d'approuver les dépenses.

6. Membership

6.1. Membership à ce jour/ Laurette – Rien n'a changé. Toujours 198 membres actifs à ce jour, contre 207 l'an dernier. Hélène poursuit en présentant la géolocalisation des membres au moyen de Google Maps. Pour ce faire, elle a saisi tous les codes postaux dans Google Maps. Ainsi, cette présentation a permis de constater des concentrations de membres à différents endroits particulièrement à Québec et sur la Rive-Sud de Montréal.

6.2. Relance pour l'adhésion 2022/Hélène – Laurette nous rappelle qu'avec les relances en mars et en mai 2021, quatre anciens membres ont renouvelé leur abonnement et la promotion « blitz » a permis l'adhésion d'une dizaine de nouveaux membres. Après discussion, il a été décidé de relancer pour la

période du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022, la promotion « blitz » aux mêmes conditions qu'en janvier 2021. Hélène mettra au point une lettre pour promouvoir la campagne de renouvellement avec la promotion offerte et mettra à jour le formulaire de renouvellement d'adhésion. Ces documents seront disponibles dans les deux langues : français et anglais. Les deux pages en français seront encartées dans le bulletin Le Fournier de décembre 2021; tandis que les pages en anglais seront envoyées par la poste par Mme Laurette aux quelques personnes concernées. De plus, la promotion « blitz » paraîtra dans le bulletin Le Fournier de décembre 2021. Finalement, pour les membres qui ont exprimé le désir de recevoir le bulletin par courriel, ces documents seront joints.

6.3. Projet de carte de membre virtuelle/Roger – Après discussion, afin de moderniser le concept de renouvellement et d'adhésion à l'Association tout en économisant temps et argent, il est suggéré de passer en mode numérique pour la confirmation de la carte de membre. Une fois le formulaire de renouvellement et/ou d'adhésion dûment rempli et envoyé, soit par la poste ou par fichier joint à Laurette (registraire) et Roger (trésorier), les membres qui ont une adresse de courrier électronique recevront leur carte de membre en fichier joint. Il appartiendra à la personne de la compléter en inscrivant son nom et son numéro de membre. Pour les personnes qui ne possèdent pas d'adresse de courrier électronique, la carte de membre en format papier leur parviendra par la poste. Habituellement, cet envoi a lieu avec l'invitation de la cabane à sucre. Présentement, difficile de se prononcer sur la tenue d'un tel événement. Ce sujet est reporté à la réunion de janvier toujours en considérant les consignes de la Santé publique. Raymond propose de placer un message dans le bulletin de mars 2022 afin d'informer les membres de ce virage au numérique.

7. Reconnaissance des armoiries de l'AFA par l'Autorité héraldique du Canada (AHC) /Ronald

Extrait de l'article écrit par Ronald et paru en page 9 du bulletin Le Fournier de mars 2021 : « ... Bien qu'il y aurait une certaine protection légale, les avantages seraient plutôt d'ordre honorifique... Nos armoiries recevraient « la prérogative royale », une reconnaissance officielle de la Gouverneure générale du Canada autorisée par *Lettres patentes royales* de 1988 de Sa Majesté Élisabeth II. » Ronald a comparé ces avantages au fait d'ériger un monument tel un événement pour perpétuer l'histoire considérant que ces armoiries seront perpétuelles. Il est suggéré que Ronald obtienne des informations additionnelles de manière à préciser davantage les délais et le coût alors que présentement, il est estimé entre 2 500 \$ et 4 000 \$. Le sujet reviendra à la réunion de janvier 2022.

À la suite de ce sujet, Roger indique qu'il a obtenu de Pierre un texte complet intitulé « Coûts de nos plaques ou monuments en hommage à nos ancêtres Fournier » Roger a ajouté : « Qui mieux placé que Pierre pour répertorier ces informations et partager sa mémoire institutionnelle? » À la fin de la réunion, tous les membres du CA recevront par courriel ledit document que Roger va partager.

8. Points d'information/Hélène :

8.1. Retour sur la visite de l'exposition « Le Bénévolat et ses reconnaissances »/Hélène

Le samedi 6 novembre dernier, Ronald et sa conjointe Sylvie, Raymond et sa conjointe Ghislaine, Hélène, Pierre, Laurette et Denise se sont rendus rencontrer l'ami Jean Fournier, membre 346, à l'occasion de son exposition au Musée Pierre-Boucher de Trois-Rivières. Jean était accompagné de son neveu Guillaume et de son cousin Alain. Cette exposition regroupe près d'une centaine d'articles allant de médailles officielles à toutes les autres reconnaissances reçues au cours de sa vie. Malheureusement, le Musée ne veut plus conserver cette collection. C'est toute une déception! À cette exposition, il était possible d'écouter une entrevue qu'Hélène aimerait obtenir sur une clé USB et faire en sorte de la déposer sur le site Web de l'AFA. Elle en parlera à Jean et elle nous revient à ce propos. De plus, des photos prises lors de cette occasion pourront être ajoutées sur le site Web, car Pierre, Denise et Hélène en ont pris.

8.2. Reconnaissance à Sophie et Pierre/Laurette

Laurette a obtenu un catalogue de la boutique Publicité Méritas Inc. Elle a principalement présenté trois modèles de trophée lesquels pourraient être offerts à Pierre et à Sophie. D'abord, il y a l'iceberg au coût de 44 \$; une flamme de grandeur 7 po x 9 po et une plaque en bois de grandeur 7 po x 9 po – premier style au coût de 22 \$. Ce qui est retenu, ce sont : la plaque en bois – premier style pour Sophie laquelle lui parviendra dans les meilleurs délais; et l'iceberg pour Pierre lequel lui sera remis au rassemblement conjoint des Blanchet-te et Fournier le 20 août 2022

8.3. Démarche – Médaille du Lieutenant-gouverneur pour Réal/Roger

Jean est toujours dévoué à vouloir déposer la candidature de Réal pour qu'elle soit analysée en vue de l'obtention de la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés (couleur argent). La candidature doit être déposée au plus tard le 1^{er} février de chaque année. Pierre a gentiment accepté d'écrire un document détaillant tout ce que Réal a accompli depuis 1983, en passant par la fondation de l'Association jusqu'à présent. De plus, à la demande de Jean, Roger doit fournir des renseignements de Réal, tels que son courriel, son adresse résidentielle, sa date de naissance, etc. Il devra parler à son fils Gabriel pour compléter les informations, si nécessaire.

8.4. Test logiciel comptable/Roger

Ce sujet a été discuté en même temps que la présentation du bilan et de l'état des résultats au 31 octobre 2021 par Roger. Il a indiqué qu'avec une dizaine de transactions par mois, il est facile de faire la tenue de livres au moyen du logiciel Excel.

8.5. Suivi sur l'entrevue avec Réal et Pierre/Hélène

Une première entrevue a eu lieu chez Pierre le mercredi 20 octobre dernier. Tout s'est très bien déroulé. En plus de l'entrevue qui paraîtra sur le site Web de l'Association, à l'onglet « Vidéo », il y aura des photos qui s'ajouteront. Normalement, cette vidéo devrait être disponible sur le site au début de décembre.

9. Correspondance/Hélène

- Pierre Fournier a rapporté à Hélène que Jason W. Fournier a montré un intérêt pour sa lignée se disant un peu perdu dans sa recherche. Pierre l'a informé des tarifs pour effectuer une recherche. M. Jason n'a pas donné suite.
- Michael Downes Jr. de Boston a commandé deux dictionnaires de Guillaume Fournier et Françoise Hébert.


10. Varia – Rien à signaler.

11. Prochaine rencontre le 17 janvier 2022

12. Levée de l'assemblée

R-21-37 À 21 h 37, il est proposé par Ronald et appuyé par Laurette de lever la séance.


Hélène Fournier, présidente


Lina Fournier, secrétaire

11/12/2021

Pièces jointes :

Lettre et avis de renouvellement en français et en anglais

Document préparé par M. Pierre Fournier concernant l'historique



L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

Réunion régulière du conseil d'administration

Plateforme Zoom

Le lundi 15 novembre 2021 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2021
- 4- Rapport du trésorier/Roger
- 5- Approbation des dépenses/Roger
- 6- 6.1 Membership à ce jour/Laurette
6.2 relance pour l'adhésion 2022/Hélène
6.3 projet de carte de membre virtuelle/Roger
- 7- Reconnaissance des Armoiries de l'AFA par Héraldique Canada/Ronald
- 8- Points d'information/Hélène
 - 8.1 Retour sur la visite de l'expo « Le Bénévolat et ses reconnaissances »/Hélène
 - 8.2 Reconnaissance à Sophie et Pierre/Laurette
 - 8.3 Démarche-Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour Réal/Roger
 - 8.4 Test logiciel comptable/Roger
 - 8.5 Suivi sur l'entrevue avec Réal et Pierre/Hélène
- 9- Correspondance/Hélène
- 10- Varia

- 11-Prochaine rencontre le 17 janvier 2022.
- 12- Levée de l'assemblée

- Pj
- Procès-verbal du 18 octobre 2021
 - Avis de renouvellement 2022
 - Des titres de noblesse pour notre blason?

Association des Fournier d'Amérique

État des résultats 2021-07-01 au 2021-10-31

PRODUIT

Produit des ventes

Ventes articles de promotion	40,00 \$	
Ventes dictionnaires - Nicolas	40,00 \$	
Ventes dictionnaires - Guillaume	0,00 \$	
Ventes "Nos Fournier"	0,00 \$	
Total - Ventes		<u>80,00 \$</u>

Autre produit

Cotisations / Renouvellements	1 250,00 \$	
Cotisations / Nouveaux membres	33,33 \$	
Cotisations / Membres à vie	85,55 \$	
Total Cotisations des membres		<u>1 368,88 \$</u>
Dons des membres		27,00 \$
Revenu d'intérêts		6,21 \$
Produit divers		15,00 \$
Total - Autre produit		<u>1 417,09 \$</u>

TOTAL PRODUIT 1 497,09 \$

CHARGE

Coût des marchandises vendues

Coût - articles vendus		<u>10,91 \$</u>
Coût total des marchandises vendues		<u>10,91 \$</u>

Frais généraux d'administration

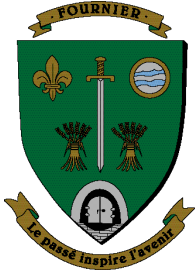
Frais comptables & judiciaires	0,00 \$
Cotisations à la F.A.F.Q.	186,00 \$
Préparation du bulletin	0,00 \$
Impression des bulletins	0,00 \$
Envoi - Journal Le Fournier	0,00 \$
Frais et licences d'affaires	36,00 \$
Courrier & frais postaux	55,08 \$
Rassemblement annuel	0,00 \$
Promotion	78,28 \$
Assurance	10,00 \$
Intérêt & frais bancaires	11,80 \$
Fournitures de bureau et papeterie	117,03 \$
Photocopies	21,44 \$
Monument, plaque & entretien	127,08 \$
Publications sur les Fournier	37,51 \$
Activités sociales	0,00 \$
Salons de généalogie	0,00 \$
Téléphone / Internet / Web site	375,00 \$
Réunions (repas & bénévoles)	675,00 \$
Total - Frais généraux d'admin.	<u>1 730,22 \$</u>

TOTAL CHARGE 1 741,13 \$

BÉNÉFICE NET

10/11/2021

-244,04 \$



Mardi le 19 octobre 2021

Bonjour à tous,

L'automne est une période idéale pour faire une sortie de groupe à Trois-Rivières le samedi 6 novembre prochain.

L'endroit se trouve au Musée Pierre Boucher à l'intérieur du Séminaire de Trois-Rivières On y retrouve les expositions de 2 grands personnages de la région :

-Le thème de l'exposition de M. Jean Fournier : « Le bénévolat et ses reconnaissances ». M. Jean Fournier s'est impliqué bénévolement au sein de plusieurs causes depuis les 40 dernières années, et a reçu de nombreuses reconnaissances sur le plan provincial et national.

-Le thème de l'exposition de M. Marcel Dargis : « Ce pays qui était le mien » M. Dargis, est un célèbre peintre de style naïf à travers le Canada et ailleurs. L'exposition montre plus d'une quinzaine de toiles grand format illustrant les scènes de la vie de notre histoire. Il est âgé de 92 ans et continue à peindre à chaque jour. Un volume a été édité et décrit bien sa démarche artistique, mis en vente sur place.

Les expositions se poursuivent jusqu'au 7 novembre prochain.

Les heures de visite sont de 13h00 à 16h30 le samedi

L'adresse du musée est au 858 rue Laviolette, sortie 199 sur l'autoroute 40.

<https://www.google.com/maps/place/Musée+Pierre+Boucher+%7C+art+et+histoire,+858+Rue+Laviolette,+Trois-Rivières,+QC+G9A+5J1/@46.3481133,-72.5450554,17z/data=!4m2!3m1!1s0x4cc7c8a7e9e1c87b:0x96b7a7a5f78a61d1?hl=fr-CA&gl=ca>

Précédent la visite au musée on pourrait se rassembler pour un Brunch au restaurant « Maman Fournier » vers 11h30. Le menu est très varié et les prix sont entre 15 à 30\$.

https://fr.tripadvisor.ca/Restaurant_Review-g155037-d9555305-Reviews-Restaurant_Maman_Fournier-Trois_Rivieres_Quebec.html

S.V.P. Bien vouloir me **répondre avant le 25 octobre**, afin de faire la réservation au restaurant. Entretemps, nous essayons de rejoindre M. Jean Fournier pour faire la visite.

Au plaisir de vous revoir,

Laurette Fournier, registraire,

Des titres de noblesse pour notre blason ?

Par :

Ronald Fournier 836

Le Conseil d'Administration de l'Association des Fournier d'Amérique (AFA) est en période de réflexion pour donner suite à des recherches menées par son Comité du Patrimoine. Celui-ci avait la tâche de vérifier si le blason de l'Association répond aux normes héraldiques de l'Autorité héraldique du Canada (AHC) et pourrait être ajouté au *Registre public des armoiries, insignes et drapeaux du Canada*. Le comité devait déterminer les étapes et les coûts relatifs à la reconnaissance du blason par l'AHC ainsi que dénicher les avantages possibles de ce projet. Le comité a pris connaissance du dossier lors d'un entretien téléphonique le 12 janvier.

Selon Bruce Patterson, héraut de l'AHC, le blason pourrait être reconnu tel quel. Mais, il y aurait tout de même des coûts estimés à environ 2000\$ pour défrayer les frais administratifs ainsi que pour le travail de l'art final et la calligraphie du document de concession. Bien qu'il y aurait une certaine protection légale, les avantages seraient plutôt d'ordre honorifique de dire Monsieur Patterson. Nos armoiries recevraient «la prérogative royale», une reconnaissance officielle du gouverneur-général du Canada autorisé par *Lettres patentes royales* de 1988 de sa majesté Élisabeth II.

Monsieur Patterson a invité le comité à poursuivre ses recherches sur le site Web de l'AHC où on peut retrouver de nombreuses informations pertinentes. Normalement, la procédure se résume en quatre étapes et pourrait coûter entre 2500\$ et 4000\$ et durer de 12 à 23 mois. Compte tenu du fait que l'AFA proposerait son blason déjà reconnu comme motif acceptable, on pourrait sauter deux étapes : soit celle de la « Recherche et la proposition écrite » et celle de « l'Art préliminaire ». Ainsi, l'AFA économiserait au moins 500,00\$ de dépenses et six mois d'attente.

Toujours d'après le site Web de l'AHC, une fois le document accordé à l'AFA, la concession serait publiée dans la *Gazette du Canada*, publication officielle des textes de lois et règlements fédéraux, des lois d'intérêts publics du Parlement et des proclamations ayant reçues la sanction royale ainsi que dans le *Registre des armoiries, insignes et drapeaux du Canada*. Les emblèmes héraldiques ainsi concédés seraient protégés par le droit d'auteur et, sur demande, l'AHC pourrait organiser leur enregistrement à titre de marque de commerce moyennant un coût additionnel de \$510.

Aujourd'hui, dans le *Registre des armoiries, insignes et drapeaux du Canada*, on retrouve les armoiries de 49 associations de familles et celles de deux Fournier soit Joseph Onésime Paul-André et Pierre-André.

Les résultats des démarches du Comité du Patrimoine ont été présentés au Conseil d'Administration de l'AFA lors de sa réunion du 18 janvier 2021 et les membres ont reporté la discussion pour réfléchir à la question des avantages de ce projet en fonction des dépenses qui seraient à être payées par l'Association.

L'AFA invite ses membres à visiter le site de l'AHC pour prendre connaissance de sa mission et de ses services. Rendez-vous au www.gg.ca, cliquez sur l'onglet « HÉRALDIQUE » et ensuite l'onglet « AUTORITÉ HÉRALDIQUE DU CANADA ».

Vous pouvez faire parvenir vos opinions à ronfou1956@gmail.com d'ici le 1 mai 2021.